

CHAMBRES DE
COMMERCE ET
D'INDUSTRIE



DU TARN

Représentant 13500 entreprises dans les secteurs du commerce, de l'industrie et des services, les Chambres de Commerce et d'Industrie du Tarn défendent leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, les accompagnent dans leurs projets et participent au développement du territoire.

*Chambre de Commerce et d'Industrie de Castres-Mazamet
40, allées Alphonse Juin
81101 Castres Cedex
Téléphone : 05 63 51 46 46*

*Chambre de Commerce et d'Industrie d'Albi-Carmaux-Gaillac
01, avenue Hoche 81000 Albi
Téléphone : 05 63 49 48 47*

L'autoroute : c'est le seul choix possible

C'est une opportunité unique pour structurer et accompagner le développement économique

La réalisation de la liaison autoroutière Castres-Verfeil est un élément indispensable au développement économique et social de l'arrondissement de Castres et au renforcement de son attractivité.

Par la mise en œuvre d'une stratégie partagée, par l'intégration aux pôles de compétitivité, par le rééquilibrage du territoire régional, par l'évolution favorable de la recherche, du commerce et du tourisme, cette infrastructure va revaloriser l'identité et l'image du territoire.

Depuis plusieurs décennies les acteurs économiques, politiques et sociaux du Tarn ont essayé de maintenir et de faire prospérer les activités nécessaires à la survie de ce territoire. Ces efforts inouïs et constants montrent aujourd'hui leurs limites sans liaison autoroutière avec l'agglomération toulousaine.



A gauche M Bossi, Président de la CCI Albi-Carmaux-Gaillac et à droite M Maurel, Président de la CCI Castres-Mazamet.



L'autoroute, une réalisation nécessaire pour :

Le développement économique Développement et compétitivité des entreprises locales

L'arrondissement de Castres a longtemps été le 1^{er} bassin d'emploi industriel de Midi-Pyrénées après Toulouse. Le déclin historique des industries textiles a engendré une perte significative du nombre d'emplois industriels : entre 1993 et 2007, celui-ci est estimé à près de 8 000 emplois.

Cette perte est d'autant plus marquée dans les secteurs où l'emploi industriel était prépondérant comme Mazamet qui comptait 4 640 emplois industriels, majoritairement liés au textile en 1990 contre 1 938 en 2007 et Graulhet qui concentrait 4 168 en 1990 contre 1 660 en 2007 (mégisserie maroquinerie)

Malgré ce déclin des industries traditionnelles, le territoire a su s'appuyer sur ses savoir-faire et ses compétences pour effectuer une profonde mutation économique.

Compenser un déficit d'attractivité face à la concurrence accrue d'autres territoires mieux desservis

Mais la compensation reste relative : environ 4 000 emplois créés en 20 ans.

Pendant que l'arrondissement de Castres perdait des emplois et de la population, les agglomérations de Montauban et d'Albi étaient en nette progression.

A cela une seule raison : la création d'une liaison autoroutière les reliant à l'agglomération toulousaine, ce qui a facilité le développement du tissu économique et la création d'entreprises nouvelles.

Le secteur des services, mais aussi les entreprises de la construction se développent à l'entrée d'Albi où l'on remarque l'effet structurant de l'axe autoroutier.

Le secteur du commerce se développe le long de l'A68 à Gaillac ou Saint Sulpice, évolution plus positive que la moyenne du département.

Compléter le schéma économique déployé depuis 20 ans

Depuis une vingtaine d'années, les industries liées à la chimie, la mécanique, la pharmacie ont pris le relais des activités traditionnelles.

Le territoire de Castres-Mazamet a joué la carte des TIC et de l'innovation numérique : Castres-Mazamet est aujourd'hui pionnier en matière de TIC avec son réseau métropolitain en fibre optique, son Téléport et ses services associés.

Grâce à ses efforts le bassin a bénéficié d'emplois nouveaux dans les secteurs liés à la chimie, la mécanique, la pharmacie mais aussi dans le secteur des services et dans une moindre mesure dans le secteur du commerce (grande distribution).



Eviter le risque de transfert d'activité

Depuis une vingtaine d'années et indépendamment de la conjoncture, le territoire a vécu des situations mettant en cause l'enclavement comme facteur de transfert d'activité hors du territoire.

Cette situation concerne plus particulièrement les PME très performantes dans leur secteur et rachetées par des groupes dont les centres de décision ne sont pas locaux. Ces firmes sont au nombre d'une quarantaine et représentent 3 000 emplois.

La même problématique est à considérer pour des entreprises qui, nées sur le territoire, ont acquis une dimension internationale et ne peuvent plus accepter des infrastructures inadaptées.



L'autoroute, une réalisation nécessaire pour l'équilibre régional :

Intégration opérationnelle aux pôles de compétitivité développement économique

L'économie de la Région Midi-Pyrénées est caractérisée par la présence de trois pôles de compétitivité :

- **Cancer Bio Santé**
- **Agrimip**
- **Aéronautique Espace Systèmes Embarqués**

Sur le territoire de nombreuses entreprises ont une activité étroitement liée à ces pôles.

Ceci est particulièrement vrai pour le secteur de la santé avec les laboratoires Pierre FABRE, l'agglomération de Castres-Mazamet étant retenue comme site d'appui du Cancéropole de Toulouse.

Pour Agrimip la forte représentation des activités du bois et de l'agro-alimentaire constitue également un atout à exploiter.

Une liaison autoroutière avec l'agglomération de toulousaine - moteur de ces trois pôles- va permettre au territoire d'évoluer du stade de site secondaire à celui de site partenaire et de pouvoir ainsi mieux valoriser son potentiel tout en contribuant à la réussite de ces nouvelles politiques industrielles insufflées par l'Etat.

Infrastructure nécessaire pour l'unification du territoire

Cette desserte en facilitant les flux de personnes et de marchandises, va conduire les décideurs des territoires pré-cités à adopter une stratégie partagée.

Que celle-ci soit fondée sur un développement le long de l'autoroute ou en grappes autour des pôles déjà existants-puylaurantais, castrais-mazamétain, Sidobre, monts de Lacaune, elle s'imposera à tous.

Elle favorisera ainsi la complémentarité des offres de ces pôles qui présentent aujourd'hui des logiques différentes.

De plus, elle va permettre au territoire de s'insérer dans les politiques d'aménagement définies au plan régional.

Le projet d'aire métropolitaine toulousaine, concept initié par le DIACT, repose en effet sur une coopération étroite entre Toulouse et les pôles d'équilibre que constituent les agglomérations moyennes situées dans les départements périphériques.

Castres-Mazamet est aujourd'hui le seul bassin à ne pas être relié de manière adaptée.

Une Infrastructure pour des opportunités nouvelles



• **Formation et recherche** : L'importance des relations entre la recherche, la formation et l'économie n'est plus à démontrer. La dernière décennie a vu naître localement des plate-formes de connaissances en phase avec les activités et les stratégies du territoire : chimie - bio-industries - TIC - Mécanique et santé.

L'autoroute sera un atout déterminant pour convaincre les étudiants, enseignants et chercheurs de venir s'installer dans le Tarn.

• **Tourisme**

Le département du Tarn dispose d'un patrimoine historique et naturel propice au tourisme et aux loisirs.

Méconnu et insuffisamment structuré à la commercialisation, il va bénéficier avec l'autoroute d'une meilleure accessibilité et donc de nouvelles opportunités tant pour le tourisme d'affaires que pour le tourisme d'agrément.



Un engagement solidaire des acteurs socio-économiques du Tarn

La motion « AUTOROUTE Toulouse – Castres » votée en Assemblée Générale par les deux Chambres de Commerce et d'Industrie du Tarn le 06 juillet 2009

Considérant les efforts inouïs fournis depuis des décennies par les acteurs économiques, politiques et sociaux de ce territoire pour y maintenir et y faire prospérer les activités nécessaires à sa survie et qui montrent aujourd'hui leurs limites sans liaison autoroutière avec le pôle économique toulousain,

Considérant l'absence de crédits routiers pour le sud du Tarn dans le Programme De Modernisation Des Itinéraires (PDMI) proposé par l'Etat en juin 2009 qui rend illusoire, y compris à moyen terme, l'aménagement de la RN 126,

L'Assemblée générale de la CCI de Castres-Mazamet, réunie en séance publique affirme solennellement son engagement en faveur de la réalisation de l'autoroute qui répond à des objectifs d'aménagement du territoire, et de cohésion régionale, mais aussi de développement durable, en limitant le mitage des zones rurales.

L'accélération de la liaison autoroutière permettra de combler le retard d'infrastructures que connaît le sud du Tarn, mal relié avec la métropole régionale, et de lutter contre la mortalité routière qui ne décroît pas.

Seule la réalisation de l'autoroute, par mise en concession, permettra au bassin d'emploi de Castres-Mazamet d'assumer pleinement, au sein de la communauté d'agglomération, son rôle de pôle d'équilibre de la Région Midi-Pyrénées, dans une logique de développement durable.

